



Je suis **secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile**



Je souhaite évoluer vers un autre métier
secrétaire administratif

MÉTIER

Le **secrétaire administratif** se caractérise par sa polyvalence. Il a un rôle essentiel dans le fonctionnement d'un service ou d'une entreprise, ses missions se situant au cœur de l'activité quotidienne.

Il est très souvent le premier interlocuteur des personnes extérieures. Il effectue l'organisation, la coordination et la gestion administrative des dossiers qu'il a en charge : accueil téléphonique, rédaction de courriers et de comptes rendus, gestion de la correspondance, gestion des agendas, gestion des déplacements...

Selon le contexte professionnel, la maîtrise de l'anglais peut être demandée.

Son degré d'autonomie et de responsabilité varie selon la taille et le domaine d'activité de l'entreprise. L'activité requiert souvent l'utilisation d'outils numériques et de logiciels propres à la structure. L'évolution technologique de ces outils demande une mise à jour et une adaptation des compétences en permanence.

ACCÈS AU MÉTIER

Une formation professionnelle est recommandée.

L'évolution vers des responsabilités exige des compétences renforcées.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau Bac :

- BAC PRO Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) ;
- BAC PRO gestion-administration.

Niveau Bac + 2 et BAC + 3 :

- BTS gestion de la PME ;
- BTS comptabilité et gestion ;
- DUT gestion des entreprises et des administrations (GEA) ;
- BUT gestion administrative et commerciale des organisations.

Les niveau Bac +2 et BAC + 3 préparent davantage aux responsabilités d'assistantat.

Seules les certifications inscrites au RNCP, lors de la rédaction de cette fiche, sont répertoriées.

Cette liste est susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations, consulter le site de France Compétences.

PARCOURS DE MOBILITÉ

Le secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile peut évoluer vers le métier de secrétaire administratif car il a des compétences transférables vers ce métier. Ses compétences en secrétariat-accueil-administration, en suivi administratif et financier des dossiers, en contribution à la production de documents, en gestion des plannings et ses qualités organisationnelles sont des atouts qu'il peut valoriser. Cependant, le secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile devra adapter ses compétences à son nouvel environnement professionnel.

Après une année d'expérience, s'il souhaite obtenir une certification spécifique à ce métier, il pourra, au regard des acquis de ses expériences en tant que secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile et secrétaire administratif - assistant, présenter un dossier de VAE sur l'une des certifications.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de secrétaire administratif.

Activités du secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile	Degré de transférabilité vers secrétaire administratif
Secrétariat-accueil-administration	😊
Assistance technique à la gestion des dossiers sinistres et spécifiques	😞
Contribution à la production de documents	😊
Gestion des plannings des opérations	😊
Transmission d'informations techniques et administratives	😞

😊 Fort

😞 Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Maîtrise des spécificités administratives spécifiques à l'entreprise (production informatisée de dossiers et de documents professionnels, administratifs et financiers...).

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité est généralement sédentaire.

AUTRES APPELLATIONS

- Secrétaire administratif
- Assistant de direction
- Assistant de gestion en PME



ALLER PLUS LOIN

- www.onisep.fr
- www.cidj.com
- www.orientation-pour-tous.fr
- www.francecompetences.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.